

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SEPT-ÎLES

Voies de fait et menace de mort

Des accusations pour voies de fait et menace de mort ont été portées contre un employé en lock-out du chemin de fer QNS&L. La semaine dernière, un agent de sécurité de la compagnie minière IOC a été tabassé alors qu'il effectuait sa ronde sur les terrains du QNS&L à Sept-Îles. Suite à cette altercation, Carl Whittom a été arrêté et il a passé la fin de semaine derrière les barreaux. Sa prochaine comparution en cour est prévue pour le 25 avril. Le syndicat des Métallurgistes refuse de faire le lien entre cet incident et le conflit de travail qui perdure au QNS&L.

EST DU QUÉBEC

L'Âge d'or s'inquiète

La Fédération des clubs de l'âge d'or de l'Est du Québec s'inquiète des coupures anticipées à la Sûreté du Québec à plus ou moins brève échéance. Elle estime que la SQ perdrait de son efficacité avec des effectifs réduits. Déjà en 1987, lors d'un congrès à Carleton, la fédération avait demandé au ministre de la Justice d'augmenter le nombre d'agents, face à la recrudescence de la violence.

MATANE

Ententes intermunicipales

Quatre autres municipalités ont signé une entente intermunicipale avec la ville de Matane en matière de loisirs. Ce sont Saint-Ulric paroisse, Sainte-Félicité village, Sainte-Félicité paroisse et Saint-Luc. Ce qui porte leur nombre à 11 sur les 15 possibles dans la MRC de Matane. La municipalité de Saint-René devrait faire connaître sa décision sous peu. Quant à Groses-Roches, Saint-Ulric village et Baie-des-Sables, elles ont refusé de signer pareille entente qui permettrait à leurs citoyens, moyennant une certaine contribution, d'utiliser les services de loisirs de Matane sans avoir à déboursier le double tarif.

BAS-SAINT-LAURENT

Stimulation des enfants

Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent lancera, le vendredi 15 avril, sept projets qui seront réalisés à même le Programme d'action communautaire pour les enfants. Financés par Santé et Bien-Être social Canada, ces projets visent la stimulation précoce des enfants de deux à cinq ans et leurs parents. On veut ainsi prévenir les retards de développement, les troubles de comportement et les situations d'abus et de négligence pour les enfants.

BAIE-DES-CHALEURS

Spectacle jeunesse

Plus de 65 jeunes de la région de Baie-des-Chaleurs, représentant les polyvalentes de Carleton, de Bonaventure et de Paspébiac, les 1^{er} et 2^e secondaires de New Richmond ainsi que le cégep de Carleton, présenteront un spectacle de variété, le samedi 30 avril à 20 h, à la Salle de spectacles de la Baie-des-Chaleurs à New Richmond. Les profits de ce spectacle-jeunesse iront à la Fondation du Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs. Une invitation à venir découvrir le talent des artistes de demain : le groupe Révolution, Natasha Poirier, Josiane Larocque, Sébastien Cyr, Jonathan et Mathieu Lepage, la troupe La Passerelle et bien d'autres.

Lien Carleton-Les Îles
Un oui des Madelinots

CARLETON — Les membres de l'Association touristique des Îles de la Madeleine donnent leur appui au projet de liaison maritime estivale entre Carleton et l'archipel, même s'ils émettent des réserves quant aux chances de succès du projet dès 1994.

par GILLES GAGNÉ
 collaboration spéciale

Deux tiers des 345 membres de l'ATR des Îles ont été consultés par l'organisme par voie d'entretien téléphonique. Le questionnaire n'a toutefois pas été conçu pour dégager une réponse individuelle tranchante, ce qui explique le « oui avec réserves ».

« Les membres sont majoritairement favorables à l'idée d'une liaison touristique avec Carleton, mais de fortes réserves ont été émises, en raison du type de bateau proposé, de la durée de la traversée, entre 13 et 14 heures, de la faisabilité dans l'échéancier serré, c'est-à-dire organiser le service entre la mi-avril et la date de départ prévue du 1^{er} juillet, et à cause de l'impact qu'il aurait sur les démarches entreprises par les Madelinots pour obtenir un nouveau traversier », explique tout d'un trait Claude Richard, de l'ATR des Îles.

La Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA), qui possède un monopole virtuel sur le transport des marchandises sèches venant ou à destination de l'archipel, s'oppose naturellement au projet de la firme Croisières Carleton-Les Îles, parce qu'il entraverait, croit-on, ses chances de remplacer le Lucy Maud Montgo-

mery, l'actuel traversier reliant Cap-aux-Meules à l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Richard communiquera aujourd'hui la décision des membres de l'ATR aux promoteurs de Carleton, qui décideront ce soir s'ils poussent le projet à fond, ce qui ne devrait être qu'une formalité.

« Leur réponse est interprétée comme un oui, avec des réserves, mais un oui quand même. Nous avions dit que nous désirions l'appui des Madelinots pour le projet et nous l'avons. C'est à nous de faire la démonstration que nous pouvons offrir un service de qualité et dissiper les réserves », commente Jean-Marc Landry, de Croisières Carleton-Les Îles.

Cette compagnie s'est également engagée à ne pas concurrencer CTMA pour le transport de marchandises en n'acceptant que des vacanciers à bord du navire retenu pour l'été, le John-Hamilton-Gray, d'une capacité de 125 voitures et de 500 passagers. Elle appuiera également CTMA dans ses démarches pour l'obtention d'un nouveau traversier.

D'autre part, l'intérêt suscité par le lien Baie-des-Chaleurs-Les Îles a souvent volé la vedette en fin de semaine au kiosque de Carleton lors de la tenue du salon Vacances-Famille à Montréal.

Les élèves débraient encore à Rimouski

RIMOUSKI — Environ 200 élèves de l'école secondaire Langevin de Rimouski ont débrayé en après-midi, hier, pour une deuxième fois en autant d'années à cette institution d'enseignement où étudient près de 600 élèves.

par CARL THÉRIAULT
 collaboration spéciale

Une insatisfaction qui serait reliée à un congé férié et à une plainte portée contre un enseignant.

L'enquêteur David Lauzier de la sûreté municipale de Rimouski confirme qu'une plainte a été effectivement portée jeudi dernier par un élève et le père de cet élève contre un enseignant de l'école secondaire Langevin.

« L'enquête sera complétée au cours des prochains jours. Il reste deux témoins et le professeur à rencontrer », a-t-il précisé.

Mercredi dernier, un enseignant aurait bousculé un élève qui harcelait une de ses camarades, selon la version donnée par la directrice de l'école Langevin, Mme Muriel Ferland.

« Le professeur a signifié à l'élève de rester tranquille. De part et d'autre on s'est bousculé. Les parents ont été rencontrés, puis il y a eu une plainte à la police. Moi je pense que le professeur a fait son travail », a-t-elle déclaré.

Une affaire qui n'est pas sans rappeler les événements qui ont mené à l'enquête, au procès et à l'aquittement de l'enseignante Gertrude Bouillon pour voies de fait simple en novembre dernier.

Un changement dans le calendrier scolaire est aussi avancé par des élèves pour expliquer le geste

posé hier qui a nécessité une intervention des forces policières rimouskoises.

Afin de se conformer à la loi 102, le 7 mars d'une journée de classe est devenue un congé tandis que le 15 avril, normalement prévu comme étant un congé pédagogique, sera une journée de classe. Une confusion se serait installée en ce qui a trait à la compréhension de ce changement.

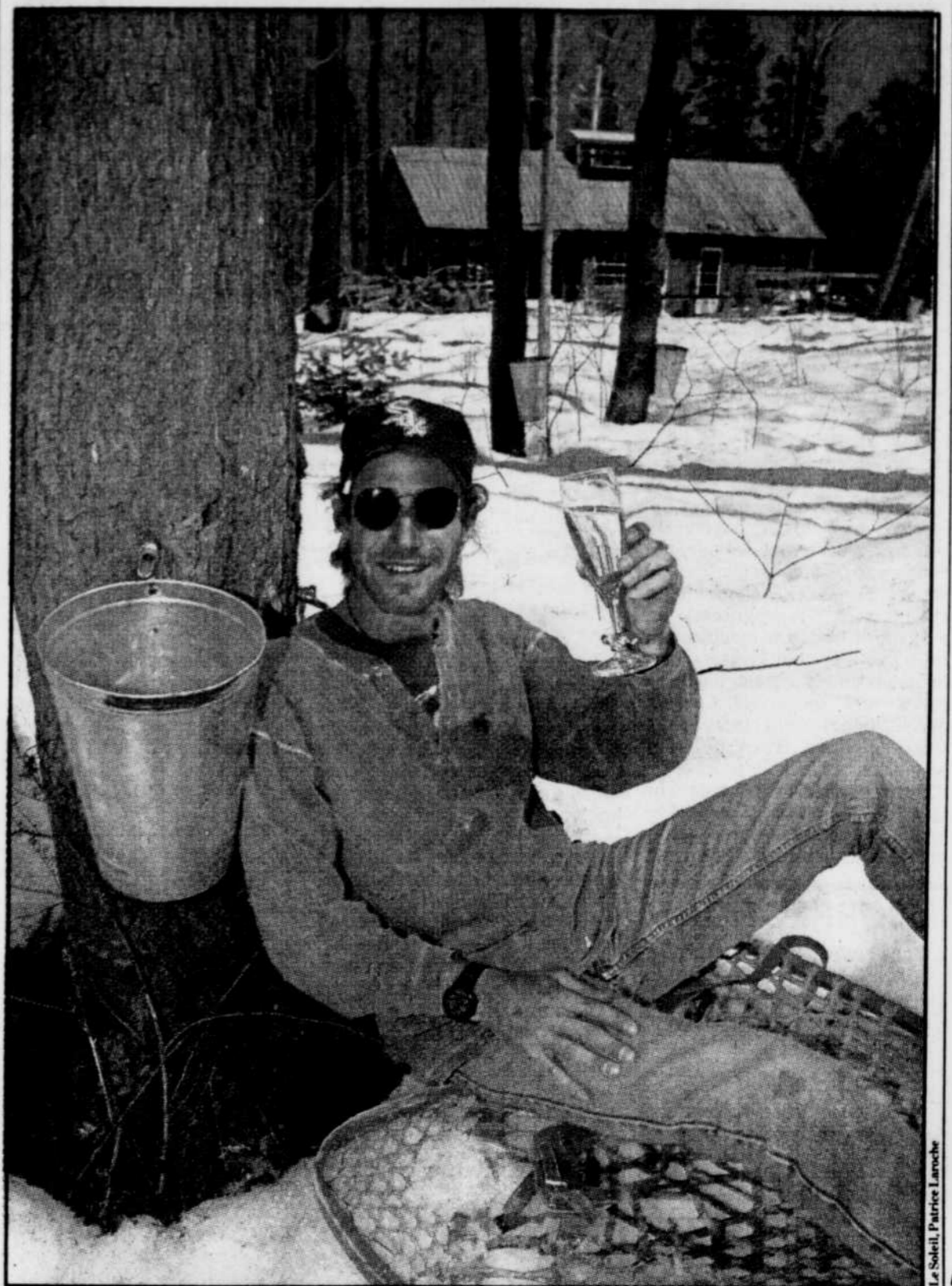
« Il y a quelque chose qui n'a pas été à quelque part et ils ont manifesté. Pour l'instant, tout est flou, a ajouté la directrice de l'école. Mais il va falloir sévir d'une façon ou de l'autre. Il y aura des conséquences. »

La directrice de l'école s'est aussi référée à un environnement devenu plus permissif à toute critique. « On manifeste beaucoup plus aujourd'hui qu'avant. C'est presque devenu du chiâlage permanent parce que les êtres humains ne sont pas bien dans leur peau. »

La directrice considère nécessaire de garder dans les circonstances une attitude de grande écoute et de compréhension de l'ensemble de la situation.

Mme Muriel Ferland a été nommée directrice de l'école secondaire Langevin après les événements de l'année dernière. Depuis septembre, dit-elle, l'année académique s'était pourtant bien déroulée.

Une sucrée de grosse année !



Le sirop d'érable 1994 fera partie des grands crus. L'eau qui coule des érables est sucrée à souhait. Ce qui donne un sirop d'une excellente qualité de catégorie A et 2A. Si bon, en fait, que François Pelletier à sa cabane à sucre de Saint-Pierre, île d'Orléans, le boit avec une coupe. Tout un contraste avec l'an dernier, qui avait été désastreuse avec une coulée d'à peine quelques jours alors que l'actuelle saison des sucres durera presque un mois. C'est le cas du moins pour le Bas-Saint-Laurent et la région de Québec qui jouissent encore de températures propices à la coulée des érables. À l'heure actuelle, les acériculteurs ont atteint 80 % de la production d'une saison normale, déclare M. Yves Trudel de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. Et au total, le Québec devrait produire quelque 39 millions de livres de sirop.

Le ministre Henri Paradis veut sauvegarder l'autonomie des maisons de naissance

MONT-JOLI — Le député de Matapédia et adjoint parlementaire du premier ministre, Henri Paradis, souhaite que l'autonomie des maisons de naissance soit sauvegardée dans les ententes à intervenir entre les médecins et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

par CARL THÉRIAULT
 collaboration spéciale

L'ex-adjoint parlementaire du ministre Marc-Yvan Côté qui a piloté la loi sur les maisons des naissances trouve « agaçante » la situation qui prévaut actuellement dans ce dossier. « Je souhaite que les médecins puissent trouver entre eux une solution et la soumettre au ministère de la Santé ».

Le député de la Matapédia se demande comment il se fait que dans le Grand Nord québécois les accouchements par les sages-femmes ne sont pas contestés comme c'est le cas au Sud.

« On a essayé de faire des endroits attrayants dans les hôpitaux

mais le processus d'encadrement médical est resté le même. Un accouchement n'a rien à voir avec un hôpital, a-t-il ajouté. Il y a aussi un autre élément non négligeable car pour les bébés de petit poids, il y a une amélioration substantielle grâce au suivi avant, pendant et après ces naissances. »

Dans la circonscription électorale de Matapédia, la maison des naissances de Mont-Joli poursuit son processus d'implantation qui a été toutefois quelque peu retardé par des formalités municipales de zonage.

Le Centre local de services communautaires de la Mitis (CLSC) qui en assume le parrainage compte faire parvenir au cours des prochains jours, une

lettre à la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Lucienne Robillard, afin de l'inciter à ne pas céder aux pressions des médecins.

La ministre de la Santé et des Services sociaux acceptait récemment de sanctionner la tenue d'accouchements aux maisons de naissance mais seulement jusqu'au 15 mai afin d'en venir à une entente avec les médecins.

« Chez nous, il y a chez les médecins une ouverture pour ce projet sans que ce soit un enthousiasme délirant », a commenté le directeur général du CLSC de la Mitis, Gilles Tremblay.

Un litige qui a trait au contrôle des projets-pilotes. La responsable de l'implantation du projet de sage-femme dans la région de la Mitis, Johanne Gagnon, croit que les maisons de naissance ne peuvent être intégrées aux centres hospitaliers sans que leur vocation même soit remise en question.

« Les médecins veulent des sages-femmes mais dans une perspective de contrôle de leur pratique. Les sages-femmes dans les hôpitaux seraient sous la responsabilité du chef du département de l'obstétrique, qui ne régirait pas leur pratique. C'est là le noeud de la question », note-t-elle.

Le directeur du CLSC de la Mitis, Gilles Tremblay, croit que les maisons de naissance constituent un exemple où des ressources plus légères peuvent être utilisées tout en répondant aux besoins des clients.

Un moyen de sauvegarder le réseau de santé et des services sociaux. « La fermeture d'hôpitaux de courte durée nous pend au bout du nez comme cela s'est fait en Ontario », a-t-il précisé dans une perspective plus large.

« Bonjour la police! » pour Broue...

BAIE-COMEAU — Un conflit de travail a failli perturber la présentation de la réputée pièce de théâtre Broue à la salle de spectacles de Baie-Comeau, hier soir.

par ANNIE ST-PIERRE
 collaboration spéciale

La quinzaine de techniciens syndiqués de la CSN ont entrepris des moyens de pressions pour forcer l'employeur à retourner à la table de négociations. « Depuis janvier, nous n'avons eu qu'une journée et demie de négociations et nous voulons accélérer les dis-

cussions », a expliqué le président du syndicat, M. Michel Lévesque. La CSN et la direction en sont à établir les modalités de leur première convention collective.

La veille de la première représentation de Broue, qui se tient à guichet fermé, la CSN a mis en garde le directeur de la salle, M. Jean Gailloux. Selon les salariés, seule la bonne volonté de la partie

patronale pouvait éviter un débrayage.

En après-midi hier, les syndiqués ont dressé un ligne de piquetage au moment où l'équipe de Broue s'appropriait à décharger leurs équipements. Des policiers se sont rendus sur les lieux. Le travail a été effectué par des employés-cadres du Théâtre et des membres de l'équipe de tournée de Broue. M. Lévesque estime qu'il s'agit d'un lock-out décrété par la direction.

Au moment de mettre sous

presse, le CSN recevait une injonction lui interdisant tout moyens de pressions aux abords de la salle de spectacles. Pour le moment, la deuxième représentation de la pièce, prévue ce soir, ne serait pas perturbée.

Par contre, M. Lévesque rappelle que d'autres spectacles d'envie tel que Stéphane Rousseau, Daniel Bélanger et la pièce Houdini, doivent avoir lieu au cours des prochaines semaines. Une rencontre de conciliation est prévue au début du mois de mai.

Les compressions n'apporteront aucune coupure de service au CLSC des Berges

MONT-LOUIS — Les compressions budgétaires n'entraîneront aucune coupure de services au CLSC des Berges de Mont-Louis.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Les bénéficiaires et la population sont inquiets et ils ont besoin d'être rassurés, affirme la présidente du conseil d'administration de l'organisme, Hélène Ouellet. Nous procédons actuellement à deux opérations distinctes, soit la révision des dossiers de soins à domicile et l'application des mesures de redressement budgétaires. Et aucune n'entraînera de coupures de services chez les usagers qui en ont besoin. »

La révision des dossiers de soins à domicile, entreprise dans chacun des cinq points de service, aura une incidence sur certains bénéficiaires. À Cap-Chat, par exemple, sur 57 dossiers ouverts, 28 bénéficiaires verront les services maintenus ou augmentés. Des 29 restants, sept bénéficieront d'un changement de programme et trois connaîtront une modification de la fréquence des visites. « Dix-neuf personnes seront touchées par un arrêt de service. Ce sont des personnes dont l'état de santé s'est amélioré. Tous peuvent bénéficier de l'aide de proches ou d'autres organismes oeuvrant sur le territoire, précise Louise Mignault, responsable du programme en soins infirmiers. Il ne s'agit

pas de coupures aveugles mais bien d'un processus normal dans le cheminement des dossiers. »

Par ailleurs, la réorganisation des soins infirmiers a été reportée d'une semaine. Le comité des relations de travail et les représentants des infirmières se sont rencontrés afin d'examiner les termes d'une entente qui permettrait d'éviter un processus de sup-

plantation. « Nous espérons signer un document en ce sens d'ici peu », indique la directrice générale, Michèle Arcand. Il s'agit d'une nette tentative de rapprochement. Infirmières et direction générale sont à couteaux tirés depuis plus de deux mois.

La réorganisation des tâches assurerait, entre autres, la présence d'une infirmière, le midi, au centre administratif de Mont-Louis et le maintien de la clinique MTS Sida à raison de deux demi-journées par semaine.

Aux prises avec un déficit anticipé supérieur à 130 000 \$, une sous-budgétisation et des relations de travail difficiles, principalement avec les infirmières, le CLSC des Berges tente de redresser une situation précaire. Le ministère de la Santé et des Services sociaux est même intervenu dans le dossier en confiant à un sous-ministre, Maurice Dumais, la tâche de rencontrer les parties et de rédiger un rapport sur la crise qui secoue l'établissement.

Matane prend le virage vert

MATANE — Matane invite ses citoyens à prendre le virage vert en lançant sous peu la première phase d'un projet de récupération des déchets à la maison, à l'école et au travail.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

Avec ses partenaires que sont la Société des alcools du Québec et l'entreprise Matane Sanitaire, elle s'engagera d'ici quelques jours dans la récupération en installant de grands containers de secteur à deux compartiments dans huit endroits stratégiques de la municipalité.

Pour mettre toutes les chances de son côté, Matane fera appel aux médias. Elle a aussi fait imprimer 20 000 dépliants dans lequel le prince Pré Vert, un enfant habillé de vieux journaux, invite les gens à rationner leurs sacs verts, à récupérer, à utiliser les nouveaux containers et ainsi faire leur dépôt volontaire.

Dans son blues, le petit prince leur demande de trier papier, carton, plastique, verre et métal. « Vous ferez une bonne affaire autant écologique que financière.

Car, ajoute-t-il, c'est une bonne manière de prolonger la carrière de notre dépotoir bien couvert qui a moins de dix ans de vie à faire. »

Le directeur général de la ville, Denis Paquet, est convaincu qu'il est possible de tenter une première expérience de récupération au coût d'environ 25 000 \$ pour l'année sans qu'il en coûte un sou de plus aux citoyens.

Une chose qu'il explique par la diminution des coûts d'enfouissement des ordures estimés à envi-

ron 10 000 \$, par l'aide financière de 8500 \$ accordée par la Société des alcools et par l'économie d'argent résultant du prolongement de la durée de vie du terrain d'enfouissement.

Si cette première phase s'avère concluante, la ville entend, dans une deuxième phase, installer une vingtaine de conteneurs de quartier, de plus petites dimensions, dans Saint-Jérôme, Saint-Rédempteur et Bon-Pasteur/Matane-sur-Mer. Éventuellement, dans une troisième phase, elle mettra en place une cueillette sélective de type porte-à-porte pour les déchets récupérables et recyclables.

En 1992, Matane avait dit non à pareille cueillette parce qu'il en aurait coûté annuellement 140 000 \$ de plus que le système de cueillette et d'enfouissement des ordures, soit plus de 400 000 \$.

Puis, en 1993, lors de la présentation du budget, la mairesse Denise Gentil a annoncé que la municipalité allait instaurer un service de récupération des matières recyclables.

« ZZZoom ou La belle Zébude »

MATANE — Le Conseil de diffusion culturelle de Matane présentera la pièce de théâtre « ZZZoom ou La belle Zébude », le jeudi 14 avril à 19 h et Claudine Mercier, imitatrice, chanteuse et comédienne, le jeudi 21 avril à 21 h, tous deux à la salle Albert-B.-Lavoie de la polyvalente.

Manifestation de Newport: la SQ amorce une enquête

NEWPORT — La Sûreté du Québec a commencé hier à interroger des témoins de l'altercation qui a marqué la manifestation des pêcheurs de morue et des travailleurs d'usine de la région de Newport lundi matin, suite à une plainte déposée par le représentant des pêcheurs de crabe Maurice Ouellette.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

M. Ouellette, qui travaille au parc d'hivernement des bateaux de pêche de Newport, a été évincé des lieux sans ménagement par quelques-uns des 200 manifestants, après que ces derniers eurent pénétré dans le parc, verrouillé quelques minutes plus tôt. Quelques taloches ont volé au cours de l'échange.

Jean-Claude Grégoire, du Regroupement des pêcheurs professionnels de Gaspé-Sud et Lorenzo Albert, de la Société des pêches de Newport, figurent sur la liste des personnes contactées par les enquêteurs de la SQ afin de donner leur version des événements. M. Ouellette a logé une plainte de voies de fait à l'endroit de quelques manifestants.

« Les pêcheurs n'ont rien fait de mal puisqu'ils sont chez eux dans le parc d'hivernement », avance M. Grégoire, qui rencontrera les policiers ce matin.

Le procureur de la couronne Denis Bégin, du palais de justice de Percé, a réclamé une enquête plus approfondie sur l'in-

cident et pourrait émettre aujourd'hui des mandats d'arrestation en relation avec cette affaire.

Les morutiers, frappés d'un moratoire, et les travailleurs d'usine comptent bloquer la mise à l'eau des crabiers en attendant d'obtenir des allocations de pêche au crabe, afin de travailler cette année et pour éviter la fermeture de la Société des pêches de Newport, qui emploie 265 personnes. Ils désirent obtenir des allocations temporaires pour cette année et pour 1995 en attendant que la situation se stabilise dans la morue. Divers rapports de biologistes indiquent qu'il y aura abondance de crabe pendant cette période.

Les crabiers préféreraient pêcher eux-mêmes cette ressource afin de stabiliser leurs revenus à long terme, en prévision d'une rareté de crabe qui s'annoncerait pour 1996 et 1997.

Les meneurs de la Coalition pour la survie des morutiers ont informé des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de Percé, a réclamé une enquête plus approfondie sur l'in-

Aménagement paysager de 2 millions \$: Baie-Comeau reviendra à la charge

BAIE-COMEAU — La municipalité de Baie-Comeau reviendra à la charge avec son projet d'aménagement paysager des artères de la ville nécessitant des déboursés de près de 2 millions \$. Un règlement d'emprunt relié à ces travaux a été contesté par 658 citoyens, la semaine dernière. La contestation de la population a forcé la municipalité à retirer ce projet qui visait à restaurer certains parcs et espaces verts au coût de 1,8 million \$. Soumis à l'approbation des contribuables, ce règlement d'emprunt n'a donc pu être adopté, vu le nombre important de citoyens ayant signé le registre. La ville avait le choix que de tenir un référendum sur le sujet, de financer le projet à même le surplus accumulé, de modifier le règlement ou d'abandonner tout simplement les travaux projetés. À la dernière séance spéciale du conseil, les élus ont rejeté l'idée de soumettre les électeurs à un référendum. Le maire Roger Thériault soutient que cet exercice démocratique, au coût de 95 000 \$, occasionnerait d'importants délais qui bloqueraient la réalisation des travaux pour l'été 1994. La mairie a décidé de présenter un projet « modifié » des travaux, en abolissant l'idée d'installer de bacs à fleurs et autres ornements aux abords des rues.

CORRECTION

Dans notre annonce parue en page A-3 le 9 avril, le prix de vente de la Chevrolet Lumina Van, telle que décrite, aurait dû se lire :

19700\$

Nos excuses à notre clientèle.

FOURNIER
687-5170

Liquidation de tenues mode pour femme 30 % à 50 % de rabais



30 % de rabais

Manteaux et vestes d'extérieur printaniers, pour femme

Modèles tout-aller offerts en couleurs vives ou neutres; impers longs portant des marques prestigieuses.
Ord. 59,99 \$ à 189 \$. Solde 41,99 \$ à 132,30 \$ ch.
Tenues d'extérieur pour femme, rayons 101 et 801.

50 % de rabais

Pour femme, des tenues d'extérieur à la page!

Trois-quarts en microfibrés

À bord élastique et glissière. Ord. 129 \$.
Solde 64,50 \$ ch.
Manteaux, rayons 101 et 801.

Anoraks réversibles, à taille coulissée

Enduits de polyuréthane pour plus d'imperméabilité. Ord. 149 \$.
Solde 74,50 \$ ch.

Imperméables d'allure cache-poussière

En microfibrés, enduits de polyuréthane. Réversibles. Ord. 169 \$.
Solde 84,50 \$ ch.

JEANS LEVI'S POUR FEMME 4999 \$

Jeans Levi's à la pierre. Tailles 26 à 34.

Jusqu'au dimanche 17 avril seulement!

25 % de rabais

De Variations: chemisettes à carreaux, sans manches

Pour jeune femme, en P.M.G. Ord. 24,99 \$
Solde 18,74 \$ ch.

Tee-shirts à logo Esprit

Pour jeune femme. Tout coton. Ord. 20 \$.
Solde 14,99 \$ ch.

Jeans Hollywood

Lavés à la pierre. Pour jeune femme, tailles 26 à 34. Ord. 29,99 \$.
Solde 22,49 \$ ch.



30 % à 50 % de rabais

Choix de pulls printaniers pour femme

C'est le grand soldé choc de pulls chic à la Baie. Profitez-en! Le choix varie selon le magasin. *Sur le prix ordinaire. Tenues pour femme, rayon 147.

30 % à 40 % de rabais

Choix de peignoirs et de tenues de nuit en tricot, pour femme

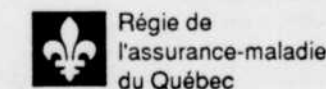
Modèles de fin de série signés Esleep, Intimate Variations et compagnie. Le choix varie selon le magasin. *Sur le prix ordinaire. Tenues de nuit pour femme, rayon 170.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX!



Régie de l'assurance-maladie du Québec

APPEL D'OFFRES

La Régie de l'assurance-maladie du Québec recevra des soumissions pour le projet ci-après décrit:

PROJET NO 446350

ACQUISITION DE 25000000

"FORMULAIRE DEMANDE DE PAIEMENT MÉDECINS"

Pour ce projet, la Régie recherche une firme capable de fournir le formulaire décrit au document d'appel d'offres.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des firmes possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec.

Une garantie de soumission de 27500\$ sous forme de cautionnement émis par une compagnie habilitée à fournir caution ou de 13750\$ lorsque que la garantie est sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur est exigée.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 13 avril 1994 sur remise d'un montant de 20\$ toutes taxes incluses, non remboursable, en monnaie exacte ou sous forme d'un chèque visé fait à l'ordre de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Vous pouvez vous procurer les documents de soumission à l'adresse suivante:

Régie de l'assurance-maladie du Québec
Service des ressources matérielles
1125, chemin St-Louis, R.C.
Sillery, (Québec)
No de téléphone: (418) 682-5105
No de télécopieur: (418) 646-9251
Responsable de l'appel d'offres: Marc-André Giguère

Les heures d'ouverture des bureaux de la Régie sont de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:30 du lundi au vendredi inclusivement.

Closure des soumissions Le 22 avril 1994 à 15 heures

Seules les soumissions présentées sur le formulaire officiel de la Régie et retournées dans les enveloppes fournies à cette fin et reçues avant le 22 avril 1994, 15:00 heures à l'adresse mentionnée ci-haut seront prises en considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le chef du Service des ressources matérielles
André Didier